

Réf: Dossier 334406

Avis de constitution

SOCIETE « ETS SAMO »

Siège ABIDJAN Cocody Carrefour Mandela non loin
de la cite arc-en-ciel, Lot 874, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/07/2024, et enregistrés au CEPICI le 30/07/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETS SAMO »

Objet : Commerce général;
prestation de service;
BTP;
achat et vente de véhicule;
import export;
Et pour la réalisation de l'objet social :
- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN Cocody Carrefour Mandela non loin
de la cite arc-en-ciel, Lot 874, Ilot 25

Dirigeant(s) M SANGARE MOHAMED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08394 du 21/08/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50290/GTCA/RC/2024 du 21/08/2024

